

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2022 au titre des données 2021

Informations déclarant

Nom Prénom
Adresse mail
TANCELIN Jean-Marc
jm.tancelin@t2mc.fr

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

StructureEntrepriseTranche effectifsDe 1000 ou plusRaison socialeM.P.E ARC EN CIEL TERTIAIRESiren788984656Code NAF81.21Z - Nettoyage courant des bâtimentsAdresse22 RUE VLADIMIR JANKELEVITCH 77184 EMERAINVILLE

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

Date de fin de la période de référence

31/12/2021

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs

648

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul

Date de consultation du CSE

Nombre de niveaux ou coefficients

Résultat final en %

Par catégorie socio-professionnelle

1.43

Population envers laquelle l'écart est favorable

Nombre de points obtenus

Par catégorie socio-professionnelle

1.43

38

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Résultat final en %

Population envers laquelle l'écart est favorable

Nombre de points obtenus

0.50

hommes
20

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en %

Population envers laquelle l'écart est favorable

Nombre de points obtenus

1.50

hommes



Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2022 au titre des données 2021

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	33.33
Nombre de points obtenus	0

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunératons

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	5

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	78
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	78
Mesures de corrections prévues	-

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	31/03/2022
Site Internet de publication	www.groupet2mc.fr
Modalités de communication auprès des salariés	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·